

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 1 février 2007

1. L'Assistant personnel du Recteur Alfred Strohmeier, Monsieur Julien Spacio, adresse à l'Assemblée un cordial message du Rectorat.
2. Le Doyen Pascal Mahon rappelle que l'année en cours a été marquée par la retraite de nombreuses personnalités du corps professoral et par l'arrivée d'une nouvelle vague de professeurs, qui sont présentés à l'Assemblée.
3. Le président présente son rapport, mentionnant notamment l'excellence des relations entretenue avec la Faculté de droit; le partenariat envisagé avec la Société académique neuchâteloise; la remise pour la deuxième fois du prix UniNExt pour un travail de diplôme (et de deux accessits); le soutien financier apporté par l'Association au séminaire organisé à Strasbourg par la Faculté de droit; et la mise sur pied pour l'an prochain par notre Association d'un colloque à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la publication de l'ouvrage majeur – Le droit des gens – du Neuchâtelois Emer de Vattel.
4. Les comptes sont présentés par la vice-Présidente et, après le rapport des vérificateurs des comptes, approuvés par l'Assemblée.
5. Monsieur David Krähenbühl, lauréat du prix UniNExt, présente son mémoire de Master sur l'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en Suisse et en Allemagne.
6. La proposition de modifier les statuts en vue de permettre l'octroi automatique de la qualité de membre de la Société académique neuchâteloise aux membres d'UniNExt est approuvée.
7. Les membres du Comité d'UniNExt sont réélus en bloc pour une nouvelle période de 3 ans.
8. Les vérificateurs des comptes et leurs suppléants sont reconduits.
9. Notre membre Dick Marty, Conseiller aux Etats et rapporteur à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les détentions secrètes, présente un exposé intitulé : « A la recherche d'avions fantômes et de prisons secrètes : faut-il combattre la tyrannie avec les instruments du tyran ? »

Environ 200 personnes ont assisté à cette Assemblée, qui a été suivie d'un apéritif offert par l'Association et, pour ceux qui le souhaitaient, par un repas pris en commun.

YS, 25 juin 2007